

Trésorier du CSE : Missions et Responsabilités

1 JOUR

PUBLIC ET PRÉREQUIS : TRÉSORIER ÉTÉ TRÉSORIER ADJOINT

FINALITÉ

- ▶ Cette formation permettra aux participants de s'approprier le rôle du trésorier dans le CSE : sa place au sein de l'entreprise et du CSE et ses moyens.

OBJECTIFS

- ▶ Cerner le statut du trésorier
- ▶ Identifier les missions du trésorier
- ▶ Maîtriser les modalités de gestion des 2 budgets
- ▶ Appréhender la réglementation URSSAF



MOYENS ET METHODES

PEDAGOGIQUES

- ▶ Formation interactive
- ▶ Exposés théoriques
- ▶ Exercices pratiques
- ▶ Supports pédagogiques
- ▶ Evaluations

PROGRAMME

I. Le Statut du trésorier

- ▶ Désignation, révocation, remplacement
- ▶ Sa place au sein du CSE et dans l'entreprise

II. Les missions du trésorier

- ▶ Les missions légales
- ▶ Les missions complémentaires prévues par le règlement intérieur du CSE

III. La gestion des deux budgets

- ▶ Les 2 budgets : calcul, utilisation, modalité de versement
- ▶ Le respect de la dualité des budgets
- ▶ La fongibilité partielle

IV. Les règles URSSAF

- ▶ Les règles d'assujettissement
- ▶ Les conditions d'exonération
- ▶ Les cas de la discrimination

V. Les moyens du trésorier

- ▶ Les heures de délégation
- ▶ Le statut protecteur
- ▶ Le droit à la formation
- ▶ Le recours aux experts

V. Les responsabilités du trésorier

- ▶ La responsabilité civile et pénale
- ▶ Le R.I comme outil d'encadrement de la fonction de trésorier



Tarif :
En inter : 290 €/ participant